

CHAMPIONNAT des A.S. FEMININES 3^{ème} et 4^{ème} DIVISIONS

SAISON 2021 / 2022 (rév. 04/10/2021)

MODALITES DE LA RENCONTRE ENTRE A.S.

Les rencontres se déroulent en trois tours :

1^{er} tour

1 triple : 6 points au vainqueur ou 3 points à chaque équipe si match nul.
1 double : 4 points au vainqueur ou 2 points à chaque équipe si match nul. = **14 pts**
1 simple : 4 points au vainqueur ou 2 points à chaque équipe si match nul.

2^{ème} tour

3 épreuves de points : 2 points au vainqueur ou 1 point à chacune si match nul.
3 épreuves de tirs : 2 points au vainqueur ou 1 point à chacune si match nul. = **12 pts**

3^{ème} tour

Identique au 1^{er} = **14 pts**

CHAQUE RENCONTRE SE DERoule DONC SUR = 40 Pts au total.

Nota Bene : En cas de forfait, l'équipe gagnante par forfait marque un résultat de 40 à 0 soit un goal-average de + 40 et l'équipe forfait - 40.

CLASSEMENT DES POULES :

- Match gagné = 3 pts.
- Match nul = 2 pts.
- Match perdu = 1 pt.

A l'issue des poules et en cas d'égalité : prise en compte des points faits et des points laissés faire.

COMPOSITION DES EQUIPES LORS DES RENCONTRES

Pour chaque rencontre, une équipe doit être constituée d'au moins 6 joueuses dont **deux joueuses au moins possédant une licence de 4^{ème} division.**

- ✓ Pas de joueuses de F1 ou F2.
- ✓ Les F -18 inscrites sur la liste Haut Niveau sont assimilées « NATIONALES »
- ✓ Les joueuses participantes au Championnat des Clubs sont acceptées.
- ✓ Les A.S ou secteurs présentant une seule équipe n'ont pas à fournir la liste des joueuses.
- ✓ Les A.S ou secteurs présentant deux équipes doivent remettre la liste des joueuses de chacune des équipes comportant au minimum 6 joueuses dont 2 joueuses obligatoirement F4. Les joueuses inscrites sur la liste d'une équipe, ne peuvent en aucun cas, participer avec l'autre équipe. Par contre, les joueuses non inscrites sur les listes déclarées, peuvent participer avec l'équipe de leur choix mais ne pourront ensuite, et en aucun cas, jouer avec l'autre équipe.
Si l'une des deux équipes est éliminée, les joueuses désignées ou ayant participé avec l'équipe perdante, ne pourront plus participer au championnat des A.S.

Avant la rencontre, le responsable de l'équipe qui reçoit établit la feuille de match.

Le nom, prénom et division des joueuses disputant le match sont relevés sur la feuille de **MATCH**. Chaque responsable d'équipe désigne un capitaine d'équipe. La composition de l'équipe peut changer entre le premier tour et les autres tours mais au minimum **2 joueuses possédant une licence de 4^{ème} division doivent être présentes sur le terrain** lors des épreuves du 1^{er} et 3^{ème} tour de la rencontre. Lors du 2^{ème} tour, vous avez l'obligation d'avoir sur le terrain, une **pointeuse** et une **tireuse possédant une licence 4^{ème} division (éventuellement, aux épreuves supplémentaires).**

Au cours des épreuves en triple et double, un remplacement peut être effectué entre deux mêmes sous réserve que la remplaçante n'ait pas participé au tour en cours et que la participation de **deux joueuses minimum possédant une licence 4^{ème} division soit toujours respectée. Au moins une joueuse de la formation initiale doit être présente sur le terrain.**

REGLEMENT APPLICABLE LORS DES RENCONTRES

1^{er} et 3^{ème} tour

Les parties se déroulent en 13 points ou **1 h 30 maximum** avec fin de mène en cours. Le match nul est admis. **Le temps mort d'une minute, entre deux mènes, est autorisé par équipe et par jeu (avant les 10 dernières minutes du temps réglementaire). Il est demandé par le responsable. Deux joueuses F3 ont le droit de jouer ensemble.**

2^{ème} tour : L'échauffement est autorisé sur les jeux des épreuves de tir et de point

Pour l'épreuve de point et l'épreuve de tir, la désignation des adversaires se fait par tirage au sort mais, **autant de fois que possible, une joueuse F4 sera opposée à une autre joueuse F4.** Chaque épreuve oppose deux joueuses qui disposent chacune de dix boules, la gagnante du tirage au sort choisit de débiter ou non.

Refaire le « toss » avant chaque épreuve pour désigner la joueuse qui commence.

Tireuses et pointeuses sont des joueuses différentes.

Avant l'épreuve, chaque joueuse a droit à 5 boules d'essai sur les cibles de son choix. La joueuse qui doit débiter l'épreuve joue en 1^{er} ses boules d'essai.

EPREUVE DE POINT

Les joueuses opposées pointent sur le même jeu avec comme objectif de placer la boule à l'intérieur des cibles matérialisées sur le terrain par **des cercles de 1.40 m** de diamètre tracés sur le sol **à l'intérieur du rectangle des 3.50 m.**

Le centre du but est placé : (l'ordre des cibles est celui qui figure ci-contre)

3 4
5
1 2

Cibles 1 et 3 : à 0.70 m de la ligne latérale gauche et à 0.70 m de la 1^{ère} ligne ou de la ligne maximum.

Cibles 2 et 4 : à 0.70 m de la ligne latérale droite et à 0.70 m de la 1^{ère} ligne ou de la ligne maximum

Cible 5 : au centre du rectangle de validité du but.

La boule est jugée « bonne » si elle se trouve entièrement à l'intérieur de la cible, c'est-à-dire si son pourtour extrême ne dépasse pas le bord extérieur de la circonférence tracée sur le sol. Les deux joueuses pointent, l'une après l'autre, deux boules sur chaque cible puis passent à la cible suivante quel que soit le résultat.

Score

Chaque boule jugée « bonne » donne 1 pt, un biberon donne 2 pts. Sera considéré comme biberon toute boule située à moins de 5 mm du but. La boule qui déplace le but de plus de 50 cm et reste dans le cercle donne 1 pt même s'il y a biberon.

La joueuse qui totalise le plus de points à cette épreuve apporte 2 points à son équipe. En cas d'égalité chaque équipe marque 1 point

EPREUVE DE TIR

Les joueuses opposées tirent sur le même jeu avec comme objectif de faire sortir la boule cible (**pas d'obligation sur une boule blanche**) ou le but, des cibles matérialisées sur le terrain par des cercles de 1.40 m de diamètre tracés sur le sol à l'intérieur du rectangle de 3.50 m. Le centre de la boule cible de 100 mm pour les cibles 1, 2, 3, ou du but de la cible 3, est placé :

3
1 2

Cible 1 : à 0.70 m de la ligne latérale gauche et à 0.70 m de la 1^{ère} ligne.

Cible 2 : à 0.70 m de la ligne latérale droite et à 0.70 m de la 1^{ère} ligne.

Cible 3 : au centre du triangle de validité du but.

Pour juger la validité du tir, **le cinquante est tracé devant chaque cible.**

Pour les cibles 1 et 2, les deux joueuses tirent, l'une après l'autre :

3 boules sur la cible 1 (boule blanche) par la 1^{ère} joueuse puis par la 2^{ème} joueuse

3 boules sur la cible 2 (boule blanche) par la 1^{ère} joueuse puis par la 2^{ème} joueuse

Pour la cible 3 on tire 4 boules dont 2 boules sur une boule et 2 boules sur un but :

2 boules sur la cible 3 (boule blanche) par la 1^{ère} joueuse puis par la 2^{ème} joueuse

2 boules sur la cible 3 (but blanc) par la 1^{ère} joueuse puis par la 2^{ème} joueuse

Le tir est validé quand la boule cible ou le but, régulièrement frappé, se perd par rapport au cercle (diam. 1,40 m). La boule ou le but, seulement déplacé dans la cible, est remis en place.

Score

Chaque boule frappée régulièrement donne 1 point, un carreau dans la cible donne 2 points, le but donne 2 points.

La tireuse qui totalise le plus de points à cette épreuve apporte 2 points à son équipe. En cas d'égalité chaque équipe marque 1 point.

ENREGISTREMENT DES RESULTATS

La feuille de match signée par les 2 parties, ne peut plus être contestée.

La feuille de match sera envoyée par l'équipe qui reçoit, dans les 48 heures qui suivent la rencontre, à :
Sylvaine VIGOUROUX (sylvaine.vigouroux@gmail.com)

=> Après saisie des résultats, un tableau récapitulatif sera adressé au CBD 07 et à chaque responsable d'équipe.

A l'issue des rencontres, les quatre équipes ayant obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnées pour participer aux ½ finales et à la finale qui se dérouleront le dimanche 26 juin 2022 à Bourg-Saint-Andéol.

CONDITIONS D'ORGANISATION DES RENCONTRES

Les rencontres, sauf exception (1) seront organisées sur la journée aux dates prévues au calendrier ci-annexé.

(1) En fonction de la disponibilité de certains boulodromes, notamment celui de Cruas, les rencontres pourront se tenir le samedi et en ½ journée.

Dans la semaine qui précède la rencontre, le responsable de l'équipe qui joue à l'extérieur devra se rapprocher du responsable de l'équipe adverse (coordonnées ci-annexées) afin de lui communiquer son effectif (joueuses + encadrants) et convenir des modalités d'organisation (horaires, contraintes sanitaires...).

Report

Le calendrier a été réalisé sur la base des disponibilités des boulodromes communiquées lors de l'engagement des équipes. En cas d'indisponibilité, la rencontre pourra être reportée à une date ultérieure choisie en commun accord entre les deux équipes. **Toutefois, l'ensemble des rencontres devra être joué d'ici la fin avril 2022.**

Dispositions particulières COVID 19

- Le Pass Sanitaire est obligatoire pour la compétition.
- Les gestes barrières en vigueur dans les enceintes sportives devront être respectés.